REPUBLIQUE DU BURUNDI Bujumbura, le …./……/2008

MINISTERE DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION, ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

CABINET DU MINISTRE

N° 580/CAB/h.m./……../2008

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT A PROPOS DE L'ATTAQUE CONTRE DEUX VEHICULES DU BINUB

1. Le Gouvernement du Burundi condamne sans appel les deux attaques à la grenade, perpétrées contre les cadres du BINUB à bords de deux véhicules ce 7 juillet 2008. Cet acte odieux a été commis par deux motocyclistes, l'une à l'Entente sportive à 19h et l'autre aux environs de l'Ambassade d'Egypte au Burundi à Kinindo vers 19h30. Heureusement, il n'y a pas eu de dégâts humains. Cependant, les dégâts matériels sont importants.

2. Face à cette situation, le Gouvernement du Burundi informe la population burundaise et la communauté internationale que la police a déjà identifié une des deux motos qui servira à déterminer les auteurs et les mobiles de ces deux attentats.

3. Le gouvernement s'engage à poursuivre l'enquête et informe qu'une récompense est prévue pour quiconque fournira des informations fiables qui aideront à appréhender les commanditaires de ces actes ignobles.

4. Le Gouvernement remercie les Forces de Défense et de Sécurité ainsi que la population pour leur travail en synergie.

5. Le gouvernement appelle la population burundaise à redoubler de vigilance et de dénoncer les suspects. Le Gouvernement rassure la population en générale et la communauté internationale que les Forces de Défense et de Sécurité vont renforcer la sécurité du personnel et des biens des Nations Unies ainsi que le reste de la communauté internationale se trouvant sur le territoire burundais.

6. Enfin, le gouvernement s'engage à publier les résultats des enquêtes dès qu'ils seront disponibles.

LA MINISTRE DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION, DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT ET PORTE – PAROLE DU GOUVERNEMENT

Hafsa MOSSI